

SECTION < ** Phrase language not available: [FR] CED - H01.00100151 ** >**1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit : STYRON™ 665 Clear Polystyrene
Fiche Produit : Pellets ou granulés
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

1.2 Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Un plastique de polystyrène - Pour transformation industrielle en tant que matière première pour la fabrication d'articles ou de biens. Nous vous recommandons d'utiliser ce produit en conformité avec les usages énumérés. Si vous comptez utiliser ce produit à d'autres fins que celles désignées, veuillez appeler votre contact du service commercial ou du service technique.

1.3 Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Americas Styrenics Canada, Inc.
Adresse : 24 Waterway Avenue
Suite 1200
The Woodlands, TX 77380 USA
Téléphone : General Assistance: 1-844-512-1212
Email: productsteward@amsty.com

1.4 Numéro de Téléphone d'Appel d'Urgence

Chemtrec® : +1-800-424-9300
Chemtrec® local : +1 703-741-5970
Gestion Environnementale : +1-800-510-8510

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage SGH

Aucun élément d'étiquetage n'est requis.

2.3 Autres dangers

Contact oculaire : Sólido como el polvo pueden causar irritación o lesión en la córnea, por acción mecánica. Temperaturas elevadas pueden generar vapores en concentraciones suficientes para causar irritación en los ojos. Los efectos pueden incluir malestar y rojez.
Contact avec la peau : Lésion mécanique seulement. Dans des conditions normales d'opération, le produit est chauffé à des températures élevées, le contact avec le produit peut provoquer des brûlures ther-

miques.

- Inhalation : La poussière peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge). Vapeurs / fumées émises durant le traitement thermique peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.
- Ingestion : Peut provoquer une suffocation par ingestion.

2.4 Informations physiques supplémentaires

S'il est converti en petites particules lors d'un traitement ultérieur, d'une manipulation ou par d'autres moyens, il peut former une concentration de poussières combustibles dans l'air.

SECTION COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substance

Substance/mélange : Sans objet

3.2 Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Styrene, polymers	Styrene, polymers	9003-53-6	>= 99

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Mesures de premier secours pour les différentes voies d'exposition

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Protéger l'oeil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Aucun(e) à notre connaissance.
- Ingestion : Peut provoquer un blocage gastro-intestinal

4.3 Attention médicale immédiate et un traitement spécial

- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.
En cas de brûlure, traiter comme une brûlure thermique, après décontamination. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit être orienté vers le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie : utiliser de l'eau pulvérisée pour l'extinction.
Utiliser une poudre chimique sèche pour l'extinction.
utiliser du dioxyde de carbone pour l'extinction.
utiliser de la mousse pour l'extinction.
- Moyens d'extinction inappropriés : Le transport pneumatique et les autres opérations de manutention mécanique peuvent générer des poussières combustibles.
Pour réduire le risque d'explosion de poussière, ne pas laisser la poussière s'accumuler. Une fumée dense est produite lorsque le pr

5.2 Dangers physico-chimiques résultant du produit chimique

- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

- Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Dangers d'incendie et d'explosion inhabituels : Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Éviter la formation de poussière.
Le produit déversé risque de provoquer des chutes

6.2 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Mesures d'ordre technique : correctement étiqueté
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage sûres : Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Conserver dans un endroit bien ventilé.
Conserver dans un endroit sec.
Entreposer conformément aux bonnes pratiques de fabrication (BPF)
- Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
- Des règles particulières relatives à l'emballage : correctement étiqueté

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection
- Mesures de protection : Vêtements de protection
Lunettes de protection
Gants



- Protection des mains : Conformément aux bonnes pratiques d'hygiène générale pour tout matériel, contact avec la peau doit être minimisée. Utiliser des gants isolants pour protection thermique, si nécessaire. Utiliser des gants pour protéger des blessures mécaniques. La sélection des gants dépendra de la tâche.
- Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant de fumer ou de manger

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- État physique : solide
- Aspect : Pellets ou granulés
- Couleur : <** Phrase language not available: [FR] CUST - S09-0000000043 **>
- Odeur : <** Phrase language not available: [FR] CUST - S09-0000000044 **>

Seuil d'odeur	: Aucune donnée de test disponible
pH	: <** Phrase language not available: [FR] CUST - S09-0000000024 **>
Point d'éclair	: <** Phrase language not available: [FR] CUST - S09-0000000024 **>
Taux d'évaporation	: Non applicable aux solides
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: <** Phrase language not available: [FR] CUST - S09-0000000024 **>
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: <** Phrase language not available: [FR] CUST - S09-0000000024 **>
Pression de vapeur	: <** Phrase language not available: [FR] CUST - S09-0000000024 **>
Densité de vapeur relative	: <** Phrase language not available: [FR] CUST - S09-0000000024 **>
Densité relative	: 1.04 - 1.06 Méthode: Estimé.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible pour ce produit.
Viscosité	
Viscosité, cinématique	: <** Phrase language not available: [FR] CUST - S09-0000000024 **>
Formule moléculaire	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 STABILITÉ

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Stocker à une température ne dépassant pas 300°C/572°F.
Stocker à une température ne dépassant pas 300°C/572°F.

10.5 Matières incompatibles

Matières incompatibles : Nenhum conhecido.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Les produits de décomposition dépendent de la température, de l'apport d'air et de la présence d'autres matières. Le traitement peut dégager des fumées et d'autres produits de décomposition. À des températures dépassant les températures de fusion, des fragments de polymère peuvent être libérés. Les vapeurs peuvent être irritantes. Les produits de décomposition peuvent inclure, sans s'y limiter : Gaz combustibles.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: <** Phrase language not available: [FR] CUST - S11-0000000001 **>

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: <** Phrase language not available: [FR] CUST - S11-0000000003 **>

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Typique pour cette famille de matériaux. DL50 estimée, Lapin > 2 000 mg/kg

11.2 Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : Lésion mécanique seulement. Dans des conditions normales d'opération, le produit est chauffé à des températures élevées, le contact avec le produit peut provoquer des brûlures thermiques.

11.3 Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : Sólido como el polvo pueden causar irritación o lesión en la córnea, por acción mecánica. Temperaturas elevadas pueden generar vapores en concentraciones suficientes para causar irritación en los ojos. Los efectos pueden incluir malestar y rojez.

11.4 Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : Non classés.

11.5 Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Non classés.

Génotoxicité in vivo : Remarques: Non classés.

11.6 Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : Non classés.

11.7 Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.8 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : Non répertorié

11.9 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : Non classés.

11.10 Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques : Non classés.

11.11 Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Non classés.

11.15 Information supplémentaire**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Écotoxicité****Composants:****Styrene, polymers:**

Toxicité pour les poissons : LL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

CL50 (<** Phrase language not available: [FR] CUST - S12-00000000139 **>): > 10,000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: <** Phrase language not available: [FR] CUST - S12-00000000156 **>

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : LL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Type de Test: Essai en statique
<** Phrase language not available: [FR] CUST - S12-00000000030 **>

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Styrene, polymers:

Biodégradabilité : <** Phrase language not available: [FR] CUST - S12-00000000019 **>

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

Composants:

Styrene, polymers:

Potentiel de destruction de l'ozone : <** Phrase language not available: [FR] CUST - S15-00000000068 **>

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes d'élimination

Recommandation d'évacuation des eaux usées : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Ne pas déverser dans les égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

Informations complémentaires : agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
: POUR LES PRODUITS NON UTILISÉS ET NON CONTAMINÉS, les options préférées incluent l'envoi à un recycleur autorisé et autorisé : Récupérateur. Incinérateur ou autre dispositif de destruction thermique

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

14.3 Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 <** Phrase language not available: [FR] CUST - S00-00000000144 **>

NPRI Composants : Styrene
Ethylbenzene

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIIC : En conformité avec l'inventaire

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x %

de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 03/2026
Format de la date : mm/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR